



Rapport de transparence

Exercice clos le 31 août 2017

Cabinet EXCO HESIO

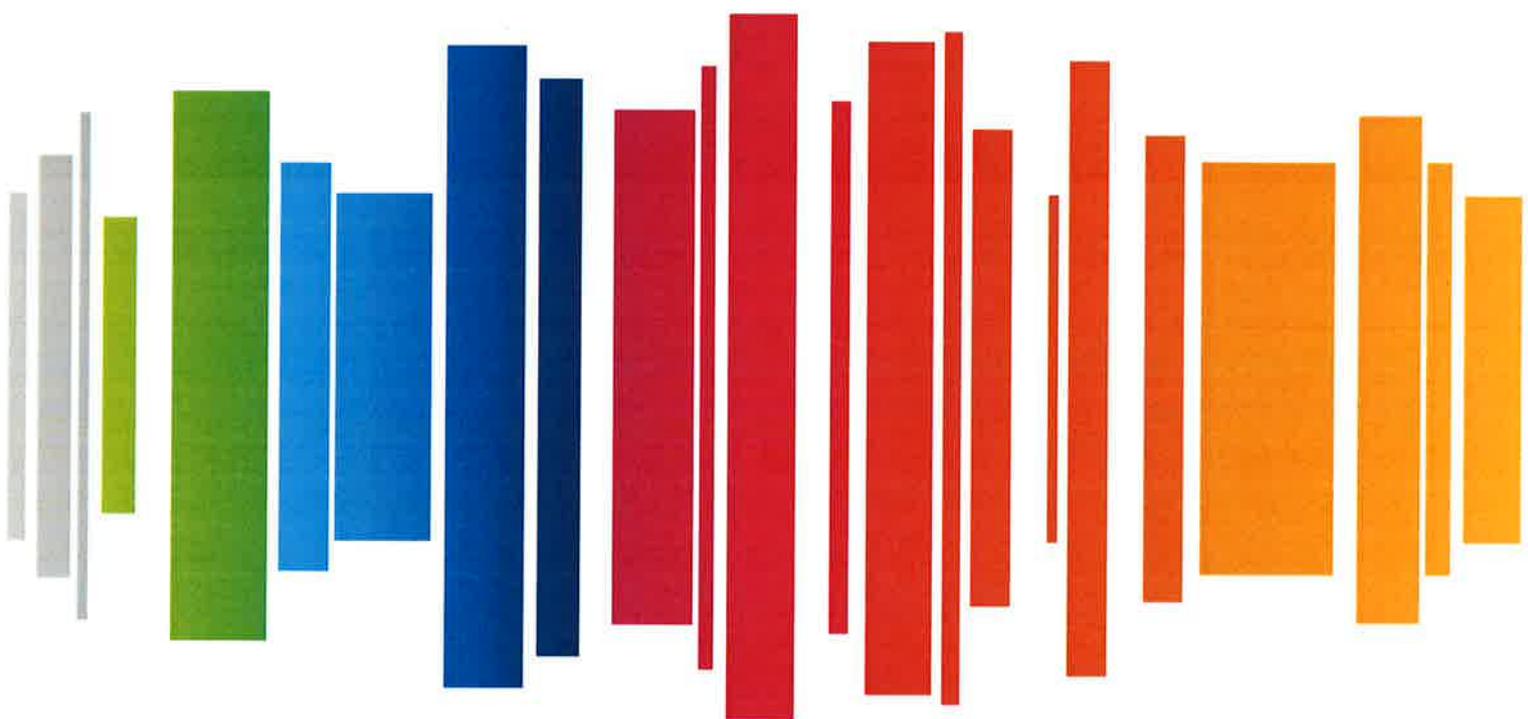


Table des matières

Préambule	1
Présentation de KRESTON International LTD.....	2
Structure juridique et principaux chiffres	2
Métiers	2
Gouvernance	2
Présentation du réseau EXCO.....	3
Couverture géographique et principaux chiffres	3
Structure juridique.....	3
Métiers	3
Gouvernance	3
Respect des règles d'indépendance	4
Formation continue	4
Qualité technique des travaux.....	4
Les outils	8
Présentation du cabinet EXCO HESIO	6
Structure juridique et capital	6
Gouvernance	6
Gestion des risques	6
Indépendance	6
Qualité	7
Activité de contrôle légal	7
Indicateurs financiers du cabinet au 31 août 2016*	7
Autres indicateurs financiers du cabinet	7
Ressources humaines	8
Effectif du cabinet et nombre d'associés	8
Politique de formation	8

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 non arrêtés

Préambule

Conformément à l'article R.823-21 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissements de crédit, publient sur leur site internet dans les trois mois de la clôture de l'exercice un Rapport de Transparence.

EXCO, réseau indépendant français structuré de cabinets d'audit, d'expertise comptable et de conseil, est membre de l'Association Internationale KRESTON INTERNATIONAL LTD.

Présentation de KRESTON International LTD

Structure juridique et principaux chiffres

EXCO a rejoint le réseau KRESTON International en 2008.

KRESTON International est un réseau mondial de cabinets comptables, d'audit et de sociétés de conseil qui sont chacun des entités légales spécifiques et indépendantes. KRESTON International est présent dans 108 pays et compte désormais quelques 23 000 collaborateurs et associés.

Créé il y a une trentaine d'années, KRESTON International est classé parmi les premiers réseaux mondiaux. KRESTON International comprend quelques 750 bureaux à travers le monde.

Métiers

Les principaux métiers de KRESTON International peuvent être résumés ainsi :

- Expertise comptable et Audit,
- Fiscalité d'entreprise et personnelle,
- CORPORATE Finance et restructuration,
- Management du risque,
- Conseil.

Gouvernance

La gouvernance est constituée d'un Conseil d'administration composé de 10 membres.

Monsieur Franck PARKER, Directeur Général d'EXCO, fait partie de ce Conseil d'administration qui se réunit au moins une fois par an.

Présentation du réseau EXCO

Couverture géographique et principaux chiffres

Les membres du réseau EXCO sont des cabinets implantés en France, dans les Dom Tom et dans 8 pays d'Afrique francophone. Certains cabinets français membres du réseau disposent de bureaux installés à l'étranger (Maroc, Pologne, Portugal ...).

Avec un chiffre d'affaires 2016 de l'ordre de 170 Millions d'euros dont 155 Millions d'euros réalisés en France, le réseau EXCO compte environ 2 300 personnes dont plus de 185 associés.

Structure juridique

Le réseau EXCO a, à sa tête, une société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros détenu, à parts égales, par les membres du réseau.

Métiers

Les métiers du réseau EXCO sont ceux de la sphère de l'expertise-comptable, de l'audit, du conseil.

La vision du réseau EXCO sur ses métiers est :

- D'anticiper pour mieux accompagner ses clients,
- De structurer avec exigence les outils et les méthodes,
- De garantir un niveau optimal de sécurité et de qualité.

Gouvernance

La stratégie du réseau est définie par un Comité directeur composé de 23 Associés, représentant chaque cabinet membre du réseau.

Un bureau exécutif, composé de six membres élus, est chargé de mettre en œuvre la stratégie du réseau.

Ces deux structures sont présidées par un associé du réseau, élu par le Comité directeur. Monsieur Pierre VIEILLARD est le Président en fonction et il est assisté du Directeur Général, Monsieur Franck PARKER ainsi que d'une équipe de permanents couvrant les domaines suivants pour l'ensemble des cabinets membres :

- Secrétariat,
- Administration et formation,
- Développement commercial et marketing,
- Nouvelles technologies de l'information et des communications.

Par ailleurs, plusieurs départements métiers présidés par des associés des cabinets membres du réseau, mènent des travaux tout au long de l'année sous le contrôle de la Direction Générale et des instances de gouvernance du réseau :

- Département Audit,
- Département Expertise,
- Département Juridique et Fiscal,
- Département Social Ressources Humaines,
- Département International.

Respect des règles d'indépendance

Pour couvrir le processus d'acceptation d'un mandat, le réseau EXCO a défini et mis en place une procédure permettant d'identifier et de répondre aux différents risques rencontrés en termes d'incompatibilité ou de problématique d'indépendance.

Formation continue

Le réseau définit chaque année un plan de formation au regard des besoins liés à l'actualité technique et professionnelle d'une part, et des demandes des cabinets d'autre part.

Le réseau organise chaque année une « SCHOOL » d'intégration à destination des nouveaux entrants dans les cabinets du réseau. Cette session permet aux collaborateurs de s'approprier la méthodologie EXCO et ses outils.

Qualité technique des travaux

La qualité technique des travaux réalisés par les membres du réseau EXCO est assurée par une organisation ad hoc basée, comme précisé infra, sur des départements Métiers.

Le Département Audit (DA) du réseau EXCO est constitué :

- D'une Division Qualité dotée d'un responsable et d'un animateur,
- D'une Division Ethique/Indépendance dotée d'un responsable et d'un animateur,
- D'une Division Technique dotée d'un responsable et d'un animateur,
- Et d'une Division Développement.

Des correspondants du DA ont été désignés au sein de chaque cabinet du réseau.

Au-delà des procédures Qualité et d'Indépendance, le DA a pour objet d'assurer une veille et une assistance technique, des formations appropriées et une mutualisation du savoir-faire et des compétences.

Les outils

Le réseau a développé une démarche d'audit commune, des méthodes et des outils transversaux.

Ces outils sont notamment les suivants :

Logiciel d'audit

Une solution informatique commune a été retenue par le réseau EXCO. Cette application est accessible via Internet. Elle permet aux utilisateurs d'appliquer la méthodologie d'audit EXCO qui est conforme aux normes d'exercice professionnel. Cette solution logicielle est progressivement mise en place par les cabinets membres du réseau avec pour vocation une utilisation généralisée par lesdits cabinets.

Bases Audit sous Intranet

Ces applications sous l'intranet sont disponibles par l'ensemble des cabinets et permettent aussi bien d'échanger des informations que d'assurer une veille réglementaire. Deux espaces sont dédiés à l'activité audit des cabinets avec une **Base Vie du Métier Audit** qui permet d'accéder aux informations qui traitent notamment de :

- La gestion du département,
- Des procédures techniques,
- De la veille et de la documentation,
- De l'assistance technique.

Et une **Base Support Audit** qui met à disposition des cabinets du réseau EXCO tous les supports permettant de respecter les Normes et Procédures.

Présentation du cabinet EXCO HESIO

Historique et activités

La société a été créée en 1er juin 1971.

EXCO HESIO est animé par 10 associés avec l'appui de 110 collaborateurs, le cabinet EXCO HESIO apporte savoir-faire et fait preuve de réactivité auprès de plus de 3 000 clients.

Depuis 1971, EXCO HESIO est à l'écoute de ses clients et développe un ensemble de services autour de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil.

Structure juridique et capital

EXCO HESIO, société par actions simplifiée au capital de 1 094 220 euros, est une filiale de la société EC CONSULTANTS, basée à ROANNE.

L'exercice social de la société commence le 1er septembre et se termine le 31 août.

On note que sur l'exercice clos le 31 août 2016, le cabinet EXCO FIDOGEST a fusionné avec le cabinet PIVARD, le cabinet est devenu EXCO HESIO.

Gouvernance

Le cabinet EXCO HESIO est organisé autour d'un Président, 5 directeurs généraux, 9 administrateurs et 28 associés.

Les principaux organes de décision au sein de notre structure sont constitués de :

- Un comité de direction qui se réunit mensuellement,
- Une assemblée des associés.

Gestion des risques

Indépendance

Chaque année, il est rappelé les règles d'indépendance, d'incompatibilité et de secret professionnel.

Une attestation annuelle est signée par les associés et les collaborateurs du cabinet à laquelle est jointe la liste des mandats de Commissariat aux Comptes.

Pour les mandats détenus auprès de personnes ou entités faisant appel public à l'épargne, il est fait application du principe de rotation des signataires prévu à l'Article L.821-14 du Code de commerce. Cet élément est suivi dans chaque dossier concerné.

Nous confirmons qu'une vérification interne de l'indépendance a été effectuée au regard des pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet. Une charte d'Ethique et d'Indépendance a aussi été établie.

Qualité

Chaque cabinet est le garant de son contrôle qualité qui repose sur plusieurs critères :

- Acceptation et exécution des mandats,
- Respect des règles éthiques,
- Compétences des collaborateurs,
- Respect des procédures et de la méthodologie EXCO.

Il convient de noter que le réseau a mis en place des contrôles qualité internes réalisés par les membres du réseau. Le cabinet dispose par ailleurs d'un outil (BDCAC) permettant de s'assurer du suivi de l'utilisation des outils mis en place.

Nous confirmons que notre système interne de contrôle qualité permet une gestion appropriée des risques.

Date du dernier contrôle qualité, diligenté par le H3C : octobre 2014, conclu en février 2015.

Le H3C a procédé à un contrôle du cabinet pour l'année 2011 qui s'est conclu le 12 juin 2012.

Activité de Contrôle légal

Mandats faisant APE	U10 : société cotée sur EUROLIST Compartiment C
Mandats d'établissements de crédits	

Indicateurs financiers du Cabinet au 31 Août 2016 (derniers chiffres arrêtés par l'assemblée générale)

Chiffre d'affaires du cabinet	8 072 K€
Dont chiffre d'affaires audit légal	940 K€
Dont chiffre d'affaires expertise comptable	
Dont chiffre d'affaires conseil	
Dont chiffre d'affaires autre	

Autres indicateurs financiers du Cabinet

Capitaux propres	3 303 K€
Total du bilan	6 362 K€

Ressources humaines

Effectifs du cabinet et nombre d'associés

EXCO HESIO compte 110 collaborateurs dont 6 dédiés à l'activité audit.

Le cabinet compte 10 associés dont 5 intervenants sur des missions d'audit légal.

Politique de formation

Les aptitudes et les compétences sont acquises et développées par la formation professionnelle continue, l'expérience sur le terrain et le cas échéant l'encadrement par du personnel professionnel plus expérimenté.

Un programme de formation annuel est développé pour chaque membre du personnel selon ses besoins, exprimés lors de l'entretien annuel.

Les associés du cabinet respectent l'obligation de formation de 120 heures sur 3 ans dont 20 heures au moins sont accomplies au cours d'une même année et 60 heures consacrées aux domaines suivants : la déontologie du Commissaire aux Comptes, les normes d'exercice professionnel, les bonnes pratiques professionnelles identifiées et la doctrine professionnelle, les techniques d'audit et d'évaluation du contrôle interne, le cadre juridique de la mission du Commissaire aux Comptes et les matières comptables, financières, juridiques et fiscales.

Fait à ROANNE, le 30 novembre 2017

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Michel LANNES', written over a faint, stylized blue graphic element.

Jean Michel LANNES